

La Guerche de Bretagne, le 24 septembre 2020

A l'attention des familles des résidents d'EHPAD

**Nos réf. :** CB/ER/2020.09.35

**Objet :** information COVID 19 – suspension des sorties

Madame, Monsieur

La situation épidémique extrêmement évolutive et préoccupante dans le département d'Ille et Vilaine (niveau rouge) a conduit l'Agence Régionale de Santé à inviter les établissements d'accueil pour personnes âgées à la plus grande vigilance et à renforcer la protection des résidents accueillis.

Il est actuellement observé un glissement du taux d'incidence d'une population relativement jeune vers les personnes âgées de plus de 75 ans. Le département compte également une quinzaine d'EHPAD actuellement touchés par le COVID19.

Sur la base de ces constats et des recommandations de l'ARS, il a été décidé de suspendre les sorties individuelles et collectives pour une durée de 15 jours, et ceci à compter de ce lundi 28 septembre 2020. Il est en effet établi que le virus trouve dans les rassemblements de famille et autres fêtes extérieures un terrain propice à sa circulation.

Conscients de l'importance des visites pour les résidents, et souhaitant pouvoir nous appuyer sur la responsabilisation des familles, nous faisons le choix de maintenir le principe des visites libres (absence de prise de rendez-vous préalable, ou de créneau ou espace dédié). Il convient toutefois de préciser que la restriction des visites fait partie des pistes envisagées par les autorités sanitaires au regard de la situation sanitaire départementale.

A ce jour, nous ne comptons aucun cas de résident COVID+.

Nous pouvons espérer un maintien de cette situation si les gestes barrière sont scrupuleusement respectés de tous.

Aussi, par ce courrier, je me permets de vous rappeler la nécessité de la désinfection ou du lavage de mains ainsi que du port du masque à votre arrivée sur site, l'interdiction du retrait du masque dans la chambre, la limitation à 2 du nombre de visiteurs en simultanée, l'interdiction des regroupements dans les espaces collectifs.

Par ailleurs, et afin d'éviter un brassage trop important de personnes extérieures dans nos locaux, nous vous remercions de vous organiser de sorte que chaque résident reçoive au maximum 2 visiteurs par jour (et pas plus).

Un certain relâchement a parfois pu être observé, mais chacun doit agir en ayant conscience que les mesures seront nécessairement adaptées à l'évolution de la situation que connaîtra notre établissement. Chacun en est donc pour partie responsable.

Nous comptons sur votre extrême vigilance.

Veillez agréer Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour le Directeur,

La Directrice déléguée,

  
Chantal BANNETEL